

2007-06-14

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Investissements directs et attractivité de la Belgique

(Article publié dans la Revue économique de juin 2007)

Avec le développement du commerce international, les investissements directs étrangers (IDE) constituent à la fois l'une des manifestations les plus visibles de la globalisation de l'économie et un facteur de développement pour bon nombre de pays. Pour les pays émergents, en particulier, ils sont un catalyseur de la croissance économique. Dans les pays industrialisés, ils représentent un moyen d'adapter l'outil productif pour répondre aux défis posés par la concurrence internationale et aux opportunités offertes par l'apparition de nouveaux débouchés.

Compte tenu de la petite taille de l'économie belge et de son degré d'ouverture élevé, les IDE y jouent un rôle important. À la fin de l'année 2005, près de la moitié des capitaux propres investis dans l'ensemble des sociétés belges étaient détenus, de façon directe ou indirecte, par des actionnaires étrangers. À la même date, les seules filiales des entreprises étrangères, c'est-à-dire les sociétés dont plus de 50 p.c. du capital est détenu directement par une firme étrangère, occupaient 357.600 personnes en Belgique, soit 15,2 p.c. de l'emploi total dans les entreprises résidentes, tandis que les filiales d'entreprises résidentes à l'étranger en employaient 343.864.

L'article a pour objet d'analyser les investissements directs étrangers de la Belgique ainsi que ceux dont elle a elle-même bénéficié, et de les mettre en perspective, dans le temps mais aussi par rapport aux autres pays développés et, spécialement, par rapport aux pays voisins. Il s'agit en outre d'identifier les déterminants principaux des évolutions récentes et de la position relative de la Belgique en 2005, dernière année pour laquelle des données sur les encours des IDE sont disponibles.

Durant les années 1990, les flux mondiaux d'IDE se sont considérablement amplifiés à la suite de la levée des barrières au commerce extérieur et aux mouvements de capitaux, de la libéralisation et la privatisation de secteurs jusque-là protégés. Ce processus a en outre été facilité par l'essor des technologies de l'information et de la communication. Ces différents facteurs ont contribué à la création de nouvelles filiales à l'étranger, notamment dans les économies émergentes, et des opérations de fusions et acquisitions transfrontalières, lesquelles ont été à l'origine de la majeure partie des flux d'IDE dans les pays développés. Le volume des IDE s'est nettement contracté au début des années 2000 dans un contexte de déclin de l'activité économique, de désendettement des entreprises et d'éclatement de bulle financière. À partir de 2004, l'IDE mondial est reparti à la hausse, entre autres sous l'impulsion des investissements réalisés dans les économies émergentes.

Bien qu'influencées par les mêmes déterminants que ceux à l'origine du développement de l'IDE à l'échelle mondiale, les relations d'investissement direct de la Belgique se démarquent de celles des autres économies développées par l'importance de leur volume. De fait, le rapport entre les flux et les encours des IDE et le PIB y est significativement plus élevé que dans la plupart des autres pays développés, tant pour ce qui concerne les entrées que les sorties d'IDE. L'ampleur de ses relations d'investissements directs avec l'étranger reflète à la fois sa fonction de plaque tournante financière, qui est notamment exercée par les centres de coordination, et son statut de petite économie ouverte au sein d'une Union européenne dont l'intégration a démarré plus tôt - et est allée plus loin - que celle d'autres zones de libre échange. Hors centres de coordination, les encours des entrées d'IDE de la Belgique en 2005 s'élevaient ainsi à 65 p.c. du PIB et ceux de ces sorties à 53 p.c. du PIB, contre respectivement 33,9 et 40,2 p.c. pour l'UE dans son ensemble.

Au cours des dix dernières années, les IDE de la Belgique à l'étranger ont augmenté constamment et plus rapidement que l'activité économique intérieure. Si les sorties d'IDE se sont, à l'instar de celles d'autres pays développés, davantage orientés vers les pays en développement, guidés par la recherche à la fois de nouveaux débouchés et de moindres coûts, spécialement pour des activités intensives en main-d'œuvre, elles restent toutefois majoritairement concentrées dans les pays développés. Ces derniers, en ce compris les nouveaux pays membres de l'UE, concentraient 88,9 p.c. de l'encours des investissements directs de la Belgique à l'étranger en 2005. Ces transferts de capitaux, en partie réalisés par le biais de fusions et d'acquisitions, ont été principalement le fait d'entreprises belges actives dans les services et ont surtout visé l'exploitation de marchés.

Sur la même période, les entrées d'IDE semblent avoir progressé un peu moins rapidement. En termes d'encours, elles ont même stagné au début des années 2000. La dynamique récente des IDE en Belgique a toutefois été au moins aussi favorable que dans les autres pays européens pris globalement et, notamment, dans les pays voisins. Si l'on considère les investissements *greenfield*, qui donnent effectivement lieu à la création ou à l'extension d'activités, ceux initiés en Belgique se sont d'ailleurs inscrits à la hausse, à un rythme similaire à celui des projets développés dans l'ensemble de l'UE. Pour ce qui est de l'attraction des investissements étrangers, les principaux points forts de la Belgique, en termes d'activités, sont la chimie en ce compris les sciences du vivant, ainsi que les transports et communications, en particulier la logistique et la distribution.

D'une manière générale, la principale motivation d'un IDE en Belgique semble être de desservir le marché européen ou, du moins, son noyau le plus développé dont celle-ci fait partie. Dans le choix de la localisation d'un projet, la Belgique entre dès lors en concurrence avec les pays de l'UE et, spécialement, avec les pays voisins dont les caractéristiques économiques, notamment le niveau de vie, sont comparables. Par rapport aux pays de l'UE et, en particulier, les nouveaux pays adhérents dont le développement économique est moins avancé, la Belgique présente un handicap en termes de coût salarial horaire mais, dans le même temps, un niveau élevé de productivité et divers avantages sur le plan des critères d'environnement et opérationnels. La Belgique est particulièrement appréciée pour la qualité des infrastructures, à la fois de transport et de logistique et de télécommunication, lesquelles constituent des facteurs reconnus comme très importants par le plus grand nombre de chefs d'entreprises. Un autre avantage comparatif de la Belgique est sa position centrale au cœur de la région la plus développée de l'Union européenne. Ces deux types d'avantage expliquent notamment son positionnement favorable en matière de logistique et de distribution.